

La Ciotat **Les violences faites aux femmes au cœur de La Chaudronnerie** P.8



/PHOTO L.N.

"Les hommes brillent par leur absence à ce colloque"

Hier avaient lieu plusieurs conférences sur les violences faites aux femmes à La Chaudronnerie

Une après-midi dédiée à l'échange et à la discussion sur le thème des violences faites aux femmes. Voilà qui a intéressé grand nombre de professionnels de santé ainsi que des habitants puisque 270 personnes se sont inscrites à l'événement. Parmi les participants, seuls 7 étaient des hommes au grand regret de Serge Boyer, secrétaire général de Gynécologie Sans Frontières (GSF) qui organisait le rendez-vous. "Aujourd'hui, les hommes brillent par leur ab-

1 femme sur 10 est victime de violence

sence, c'est pourtant eux qui sont les agresseurs, dans de nombreux cas", décrypte-t-il. De 13h jusqu'à 21h, des médecins et experts se sont ainsi succédé à la tribune pour sensibiliser et informer. Si les médecins sont venus pour se rencontrer et écouter leurs confrères et consœurs, certaines femmes étaient présentes pour d'autres motifs.

Manon (le prénom a été modifié, Ndlr), 27 ans, souhaite venir en aide à une personne de son entourage: "Ma meilleure amie m'a récemment confié être dans une relation toxique avec son copain. Ils sont ensemble depuis plusieurs mois et j'avais remarqué qu'elle s'éloignait de moi, elle a fait le pas de se confier et j'aimerais lui apporter des clés pour se libérer de lui". C'est en se baladant dans la ville qu'elle a aperçu les affiches du colloque. Pendant les débats, elle prend des notes. "Mon amie n'a pas voulu venir, elle a encore du mal à accepter la situation", conclut Manon. Le secrétaire



Serge Boyer, Françoise Germain et Vanina Chareyre ont tous trois pris la parole lors du colloque qui était soutenu par la Ville. /PHOTO L.N.

général de GSF attendait justement que des femmes victimes ou leur entourage se manifestent lors de cette journée. "1 femme sur 10 subit des violences en France, il y a souvent des personnes qui en prennent conscience lors de ce type de colloque." À ses côtés, Françoise Germain, gynécologue à La Ciotat, qui a orchestré la journée, et Vanina Chareyre, gynécologue à Aubagne prennent la parole.

Comment expliquez-vous qu'une majorité de femmes se sont inscrites aujourd'hui ?

F.G. : Il semblerait que ces questions restent encore taboues pour les hommes, certains subissent aussi des violences et le colloque aurait pourtant pu leur être utile également.

V.C. : Les femmes se sentent davantage concernées, mais les informations que l'on donne sont aussi utiles pour l'éducation des enfants. Il faut briser le conditionnement qui est ancré

dans nos sociétés. Pour donner un exemple: en consultation je vois souvent des parents dirent à leur petite fille de se rasseoir lorsqu'elle touche à tout. Aux petits garçons, on ne dit rien "car ils ont besoin de bouger".

Vous allez évoquer les violences conjugales pendant le confinement, en avez-vous notifié davantage en local ?

F.G. : Je pense que c'est surtout la parole qui s'est libérée pendant le confinement. Certaines femmes osaient plus en parler, on espère que cela va continuer après la crise sanitaire.

V.C. : Il faut surtout notifier que lors des visites chez le médecin, les accompagnants n'étaient pas autorisés à y aller. Ce qui a permis aux femmes de parler. Se rendre chez le médecin était aussi l'une des seules sorties autorisées, cela leur permettait d'alerter sur ce qu'il se passait à la maison.

Les divers confinements

ont-ils révélé d'autres phénomènes ?

F.G. : Oui. Nous avons pu nous rendre compte de dysfonctionnements concernant les interruptions volontaires de grossesse (IVG), les délais étaient souvent trop longs avant la crise. Lors des confinements, ces consultations étaient plus fluides car elles étaient considérées comme "urgentes", il faudrait que cela reste ainsi.

Qu'aimeriez-vous changer au sein des cabinets médicaux pour faciliter la vie des femmes victimes de violences ?

F.G. : Ce qui revient souvent lorsque nous sensibilisons nos confrères, c'est qu'ils ne savent pas vers qui diriger les victimes une fois qu'elles se sont confiées. Nous avons alors travaillé à une "fiche réflexe" dans le cadre de ce colloque, où tous les contacts locaux seront recensés. Elle sera diffusée en interne dans les semaines à venir.

Propos recueillis par Léa NICOSIA

COLLOQUE

La police nationale engagée contre les violences

Si peu d'hommes étaient présents dans le public, ils sont néanmoins plusieurs à avoir foulé la scène de La Chaudronnerie pour intervenir dans le cadre du colloque contre les violences faites aux femmes.

Parmi eux, le commissaire de la police nationale Grégory Petri, ainsi que le brigadier référent violences Patrick Guenin. En guise de préambule, Grégory Petri a tenu à rappeler que les forces de l'ordre luttent sans relâche contre "ce fléau sociétal". Lors de son arrivée à La Ciotat, celui-ci avait d'ailleurs précisé que la lutte contre les violences conjugales lui tenait réellement à cœur et serait l'une de ses priorités. "Nous avons fait beaucoup de progrès pour améliorer notre action dans ce domaine, notamment grâce à la mise en place d'enquêteurs spécialisés. Il s'agit en effet d'agir avec la plus grande sévérité contre les violences faites aux femmes", a expliqué Grégory Petri. Patrick Guenin est alors revenu sur l'évolution des pratiques: "Nous faisons en sorte d'accueillir les victimes, en faisant le maximum pour qu'elles se sentent à l'aise et qu'elles s'expriment en toute confiance."

Ainsi, les jeunes femmes sont amenées



Le commissaire Grégory Petri et le brigadier Patrick Guenin ont rappelé que les violences faites aux femmes étaient l'une de leurs priorités. /PHOTO L.A.G.

dans une salle à l'écart des autres, et ont un interlocuteur unique. "Elles arrivent parfois au commissariat en ayant honte, ou en se sentant coupables. On tente de les aider en leur garantissant une totale confidentialité, et en leur évitant de répéter la même chose à plusieurs interlocuteurs", précise le brigadier.

"Ce sont souvent des moments chargés d'émotions, il m'arrive parfois de leur faire faire des exercices de respiration afin qu'elles parviennent à poursuivre leur récit. Leur parole est primordiale, elle est la base de la procédure pénale."

Laura GATTI
CIOT_002